

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 7
juillet 2014

La Banque Européenne d'Investissement soutient les grands projets de la Métropole et de la Ville de Rouen

En mai 2012, la Métropole et la Ville de Rouen, sous l'impulsion de Laurent Fabius, Président de la CREA et d'Yvon Robert, maire de Rouen, ont initié une démarche conjointe en vue de contracter un emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour financer leurs grands projets urbains.

Ceux-ci s'inscrivent dans une perspective stratégique commune : c'est le projet Seine Ouest, vaste opération de renouvellement urbain pour étendre le centre-ville vers l'aval, sur les deux rives de la Seine. La Métropole et la Ville ont présenté ensemble ce projet à la BEI, ainsi que les opérations qui s'y inscrivent et pour lesquelles était sollicité le financement.

Un emprunt commun...

Une démarche commune a été nécessaire afin de pouvoir prétendre à un financement BEI. Le projet présenté doit atteindre une taille critique pour un montant global supérieur à 100 M€.

Le montant du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement est de 76 Millions d'euros répartis de la manière suivante :

- 50,5 M€ pour la Métropole,
- 25,5 M€ pour la Ville de Rouen

Ce montant correspond au plafond du financement BEI possible, c'est-à-dire 50% du coût total de l'opération globale, évalué par la Banque à 152 M€. La période de mobilisation de ces financements va jusqu'en 2017.

La Métropole et la Ville ont fait le choix de solliciter la BEI car les conditions financières sont attractives. Grâce à sa notation financière triple A, la BEI propose un taux compétitif et à maturité longue.

À titre d'exemple, compte tenu des marges pratiquées par la Banque Européenne d'Investissement par rapport aux établissements financiers classiques, la Métropole réalise un gain d'environ 1,5 M€ sur 15 ans pour un prêt de 50 M€.

Après les emprunts contractés auprès de la BEI en 2007 et 2012, la Métropole continue de privilégier une stratégie de sécurisation du financement de ces projets en s'adressant à des établissements financiers publics proposant des conditions avantageuses.

La Banque Européenne d'Investissement soutient les grands projets de la Métropole et de la Ville de Rouen

Outre les économies financières réalisées par les deux collectivités, la confiance accordée par la BEI distingue la qualité des projets proposés comme celle de la signature des collectivités qui les portent. En effet, la Banque Européenne d'Investissement ne contracte qu'avec des institutions ayant une situation financière saine.

C'est en effet le troisième emprunt que la Métropole obtient auprès de la BEI.

- En 2007, un prêt de 45 M€ a permis de financer une partie de l'aménagement du TEOR
- En 2012, Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement et Laurent Fabius, Président de la CREA ont signé un contrat de 60 M€ pour l'acquisition des 27 nouvelles rames de métro Citadis.

... pour un projet commun

Les opérations bénéficiaires de ce prêt s'inscrivent dans le cadre du « Grand Projet Seine Ouest ». Il englobe les deux écoquartiers Flaubert (porté par la Métropole) et Luciline (porté par la Ville de Rouen). Ce projet va permettre l'extension du centre-ville de Rouen vers l'Ouest et l'aval du centre historique, sur les deux rives de la Seine, par reconversion et recomposition d'anciens sites industriels et portuaires (régénération urbaine, reconstruction de la ville sur elle-même pour créer deux nouveaux quartiers durables).

L'exemplarité environnementale recherchée a permis de remplir les conditions d'éligibilité pour accéder aux financements de la BEI (études d'impact social et environnemental, respect des directives européennes).

Écoquartier Flaubert : Sur la rive gauche de la Seine, la Métropole reconvertit 90 hectares de friches pour aménager un nouveau quartier, durable et exemplaire. La croissance urbaine s'effectue en cœur d'agglomération, à proximité des grands équipements et des transports en commun, de manière à lutter contre l'étalement urbain.



La Banque Européenne d'Investissement soutient les grands projets de la Métropole et de la Ville de Rouen

Aménagé sur une vingtaine d'années, l'Écoquartier Flaubert sera un quartier multifonctionnel et accueillera de manière équilibrée de l'habitat et des activités économiques, des commerces et des services de proximité, ainsi que des espaces de loisirs et de convivialité. A terme, près de 10 000 personnes devraient y vivre, y travailler ou s'y divertir.

Quelques grands objectifs :

- proposer une nouvelle qualité de vie en ville et améliorer le cadre de vie des habitants
- construire des nouveaux logements à haute performance environnementale et accessibles à tous pour répondre aux besoins de la population,
- renforcer l'attractivité de notre territoire, en accueillant de nouvelles activités pour une économie diversifiée, avec une place importante pour les fonctions tertiaires supérieures.

Luciline : Écoquartier

Longtemps lié à l'activité industrielle et au port, Rouen Luciline -Rives de Seine sera Située entre les Docks 76 et la rue Jean-Ango, la ZAC s'étend sur près de 9 hectares.

Cet écoquartier est une étape fondamentale de la transformation de l'Ouest rouennais et de la mise en place d'une ville durable.



Luciline est destinée à accueillir, à terme, près de 1 000 logements dans un quartier animé de 50 000 m² de commerces et de bureaux. Les deux premiers immeubles du quartier Luciline, Riva et Futur'en Seine seront livrés en juillet 2014.

La Banque Européenne d'Investissement soutient les grands projets de la Métropole et de la Ville de Rouen



La BEI, un soutien décisif à la croissance par l'investissement au cœur des territoires

Depuis janvier 2013, forte de son augmentation de capital, la Banque européenne d'investissement (BEI) – l'institution de financement à long terme de l'Union européenne - a mis en œuvre un véritable plan de relance européen en France qui s'est concrétisé par une progression de 80 % de son activité, passant de 4,3 milliards en 2012 à plus de 7,8 milliards d'euros fin 2013.

La BEI joue pleinement son rôle de financier contra-cyclique et sa mobilisation sans précédent est menée avec les acteurs économiques français sur des secteurs aussi variés que l'innovation, l'éducation, le transport, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), la santé, l'énergie et l'efficacité énergétique. Une attention particulière est portée à la formation et à l'emploi des jeunes.

De plus - afin d'être efficace et d'agir en proximité avec les acteurs de terrain - la BEI a rendu les financements européens encore plus accessibles aux collectivités locales et aux PME grâce à des partenariats sans précédent avec la Caisse des Dépôts (CDC) et Bpifrance. Grâce à leurs fortes implantations dans les territoires, les deux institutions publiques offrent aux porteurs de projets de petites ou moyennes dimensions un guichet unique d'accès aux financements européens du Groupe BEI.

Contacts presse :

MÉTROPOLE : Sophie CHARBONNIER / 06 46 15 34 21

sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr

BEI : Anne-Cécile AUGUIN / +352 621 36 19 48 / a.auguin@eib.org